

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MERVEILLE PRESTATION ET SERVICES SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA  
5, lot 35, ilot 18, Lot 35, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLE PRESTATION ET SERVICES SARL »

Objet : 3- OBJET :

- FOURNITURES DE BUREAU
- INFORMATIQUE ET MAINTENANCE
- IMPRIMERIE
- BTP
- COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT
- DIVERSES PRESTATION DE SERVICES

Et La prise de participation dans toutes structures ayant les objets similaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA 5, lot 35, ilot 18, Lot 35, Ilot 18

Dirigeant(s) Mlle GOSSAN PANOL IRAN VAN-BAËL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11827 du 21/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74466/GTCA/RC/2022 du 21/12/2022

